



# CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN PSYCHOLOGIE POSITIVE AU TRAVAIL



L'Association Française et francophone de Psychologie Positive (AffPP), association de loi 1901 et sans but lucratif est une organisation associée à la Société française de psychologie (SFP).

Nous sommes fiers d'être appuyés par l'Association Internationale de Psychologie Positive (IPP) et le Réseau Européen de Psychologie Positive (ENPP).

*Edition de Janvier 2018 - Mis à jour en Juillet 2020*

Positran - Avenue de la Mauldre, 8 village d'entreprises, 78680 EPONE - FRANCE

SAS au Capital de 15 000 € - RCS VERSAILLES 751 018 482 - APE 7022 Z - SIRET 751 018 482 00032 - TVA FR83751018482 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 78 82219 78 auprès du préfet de région Île-de-France



# Validation Niveau 1

**Titre : Praticien en Psychologie Positive au Travail**



## RAPPORT D'APPRENTISSAGE

Bravo !

Vous êtes arrivé(e) à la fin du niveau 1 et vous avez suivi les modules suivants :

- Module 1 - Bases positives : introduction à la psychologie positive, accompagnement avec la psychologie positive ou la science du bien-être
- Module 2 - L'entreprise émotionnelle : coaching, consulting et formation pour l'équilibre émotionnel et la résilience face aux stress du quotidien
- Module 3 - Le soi positif et l'épanouissement collectif

**Vous allez être évalué(e) sur la base d'un rapport écrit de 5 pages maximum développant au moins un des thèmes abordés au cours de ces 3 premiers modules.**

**Cet approfondissement consistera à :**

- ✓ Ajouter des informations issues d'articles scientifiques/ouvrages/vidéos de la psychologie positive sur le(s) thème(s) choisi(s)
- ✓ Lister ces références scientifiques dans une bibliographie
- ✓ Apporter une première réflexion sur une possible mise en application des théories/ pratiques / jeux / outils scientifiques testés en séance ou relater une mise en application si elle a déjà eu lieu !

Nous vous conseillons d'envoyer votre rapport dans le mois qui suit votre module 3.

Cela reste un conseil car il dépend de la situation professionnelle et du contexte dans lequel vous évoluez.

Votre rapport sera évalué par notre équipe pédagogique.

Nous vous transmettrons les résultats de cette évaluation par mail dans un délai maximum de 3 mois après réception de votre écrit.

Bonne réflexion à vous ! On se languit de vous lire.

L'équipe Positran



# Validation Niveau 2



**Titre : Maître Praticien en Psychologie Positive au Travail**

## **RAPPORT D'ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE**

Le chemin continu ! Vous êtes arrivé à la seconde marche de la Certification de Maître Praticien !

Après avoir validé avec brio le Niveau 1, vous venez de compléter les 4 modules du niveau 2 :

- Module 4 – Les approches basées sur le groupe pour un changement positif
- Module 5 – Mettre les forces à profit au travail : coaching, formation, consulting et management basé sur les forces
- Module 6 – Toutes les pièces du puzzle de la motivation humaine
- Module 7 – Le leadership positif et le job crafting

**Pour valider votre titre de Maître Praticien En Psychologie Positive Au Travail, nous vous demandons un rapport d'analyse d'une pratique professionnelle de 10 pages maximum qui présente les éléments suivants :**

- ✓ Choisir et décrire une situation spécifique tirée de votre propre expérience professionnelle sur l'individu ou le groupe (Si vous n'avez pas encore la possibilité de mettre en pratique la PP dans votre travail, vous pouvez présenter une situation personnelle de réflexion et à quoi cela peut vous servir à vous) ;
- ✓ Analyser cette situation selon vos connaissances de la psychologie positive (théories, pratiques, outils psychologiques...). **Quel éclairage la psychologie positive au travail apporte sur cette situation ? comment intégrer la PP à cette situation ?**
- ✓ Soutenir vos approches avec des références scientifiques insérées dans le texte et/ou en bibliographie finale

Nous vous conseillons d'envoyer votre rapport dans le mois qui suit votre module 7.

Cela reste un conseil car il dépend de la situation professionnelle et du contexte dans lequel vous évoluez.

Le but étant que ce rapport soit aussi utile dans votre activité actuelle ou celle que vous construisez.

Votre rapport sera évalué par notre équipe pédagogique.

Nous vous transmettrons les résultats de cette évaluation par mail dans un délai maximum de 3 mois après réception de votre écrit.

Bonne réflexion à vous ! On se languit de vous lire.

L'équipe Positran



# Validation Niveau 3

**Titre : Certificat de compétences en Psychologie Positive au Travail**

## ETUDE DE CAS ET MÉMOIRE FINAL

Quel beau parcours ! Nous vous félicitons d'avoir pour compléter le parcours et d'avoir suivi l'ensemble des 10 modules !

Il est temps de s'offrir, une nouvelle fois, un temps de réflexion après ces trois derniers modules complétés :

- Module 8 - Coaching, formation et management pour la créativité
- Module 9 - Construire la psychologie positive avec Lego® Serious Play®
- Module 10 - Solutions organisationnelles positives

**Nous vous demandons, pour valider votre titre d'Expert Praticien en Psychologie Positive au Travail et obtenir votre Certificat de compétences en psychologie positive au travail, un écrit de 20 pages maximum dans lequel :**

- ✓ Vous développerez une étude de cas complète : c'est-à-dire une problématique professionnelle complexe que vous décrierez dans un premier temps ;
- ✓ Vous expliquerez les propositions d'interventions envisagées face à cette situation (en regard des sujets appris tout au long de la formation). Des références scientifiques soutiendront votre réflexion ;
- ✓ Vous serez Expert Praticien donc une mise en pratique est exigée : nous souhaiterions donc avoir un retour sur la mise en œuvre de cette (ces) solution(s) et les apprentissages que vous avez tiré de celle-ci.

*Vous pouvez soumettre votre certification même si la proposition n'a pas encore été mise en œuvre. Mais pour confirmer votre certification, un rapport relatant cette mise en place et les apprentissages tirés sera demandé dans les 6 mois afin de confirmer votre certification*

Nous vous conseillons d'envoyer votre rapport dans les 6 mois à la suite de votre parcours. Cela reste un conseil car il dépend de la situation professionnelle et du contexte dans lequel vous évoluez.

Le but étant que ce rapport soit aussi utile dans votre activité actuelle ou celle que vous construisez. Votre rapport sera évalué par notre équipe pédagogique.

Nous vous transmettrons les résultats de cette évaluation par mail dans un délai maximum de 3 mois après réception de votre écrit.

Bonne réflexion à vous ! On se languit de vous lire.

L'équipe Positran